

Au fil de ses projets, l'hôpital tisse un réseau à la mesure de son territoire

Dans un Douaisis où les indicateurs de santé restent préoccupants, le centre hospitalier de Douai poursuit ses efforts d'ouverture vers l'extérieur et multiplie les initiatives pour se rapprocher des usagers. Une volonté validée par des patients satisfaits et une bonne note en certification.

PAR FRANÇOISE TOURBE
ftourbe@lavoixdunord.fr

DOUAISIS. Le centre hospitalier de Douai accueille 93 000 patients par an. Les durées de séjour – notamment grâce au développement de la chirurgie ambulatoire qui permet des sorties le jour même – ont été réduites, et le parcours des patients fluidifié. Des efforts qui valent au CHD un taux de 96 % de patients satisfaits et une bonne note (un B) lors de la complexe procédure de certification menée l'an passé. Le D^r Alexandre Berteloot, président de la commission médicale d'établissement, Renaud Dogimont, directeur général, et Frédéric Chéreau, président du conseil de surveillance, ont tous les trois insisté sur ces bons résultats, soulignant aussi largement la politique volontariste d'ouverture sur l'extérieur menée par l'établissement. Celle-ci se traduit par des conférences sur des sujets de santé variés, données par des praticiens du CHD et qui attirent de nombreux habitants dans les quartiers. Cette ouverture s'adresse aussi aux médecins de villes de l'arrondissement qui ont désormais à leur disposition dix-huit lignes directes avec les spécialistes du CHD pour un avis sur le cas d'un patient.

À ce propos, le D^r Berteloot s'est inquiété de la difficulté à remplacer les médecins de ville qui partent à la retraite, dans un Douaisis où les indicateurs de santé demeurent préoccupants. Le territoire du CHD est en la matière classé 343 sur 348... La pénurie de praticiens se répercute directement sur la fréquentation

« Il nous faut de jeunes médecins. Nous devons faire venir des internes pour faire connaître le CHD. »

des urgences. « Il nous faut des jeunes médecins, a-t-il plaidé. Nous devons faire venir des internes afin de leur faire connaître le CHD. » Renaud Dogimont a rappelé les efforts menés pour la résorption de l'emploi précaire menés sur cinq ans. Des efforts qui ont déjà permis à 182 personnes d'intégrer la fonction publique ; 149 d'obtenir un CDI ; 133 d'avancer en grade. Frédéric Chéreau, lui, est revenu sur la création du Groupement hospitalier de territoire avec l'hôpital de Somain qui se traduit d'ores et déjà par des spécialistes du CHD consultant à Somain. Le GRT concerne un territoire de 250 000 habitants. ■



Le D^r Berteloot, président de la commission médicale d'établissement, et Renaud Dogimont, directeur général.



QUELQUES PROJETS MENÉS À BIEN EN 2016

La signature d'un accord-cadre de coopération avec le CHRU de Lille ; la création d'un programme d'accompagnement au retour à domicile après une hospitalisation en orthopédie ; la diminution du niveau lumineux et des manipulations pour les nouveaux-nés ; le remplacement de l'IRM (une machine de six tonnes !) ; la venue de chiens au sein du service de gériatrie ; la participation au projet européen DWELL en matière de diabète ; la mise en place d'aromathérapie dans le service d'hémodialyse ; des panneaux lumineux pour tenir les usagers informés du nombre de parking.

« Le centre hospitalier de Douai accueille 93 000 patients par an. 96 % se disent satisfaits après leur passage. »

L'expertise du service des urgences est reportée



Pour la CGT, le personnel des urgences est « en souffrance » à cause du surmenage et de la réorganisation en cours.

« Que l'on ne nous parle pas de gaspillage d'argent public ! » Richard Verez, secrétaire général CGT à l'hôpital de Douai, n'a pas digéré la nouvelle action en justice que vient d'engager la direction de l'hôpital de Douai. Le but ? Assimiler au code des marchés publics une expertise réclamée à un cabinet spécialisé (Émergences) par les élus du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en septembre 2016. Le syndicaliste parle gros sous : « Ça a coûté 5 000 € de frais d'avocat devant le TGI. Là, en cassation, rien qu'en provisions, c'est à nouveau 5 000 €. Quand on sait que la direction doit aux agents hospitaliers 70 000 € d'heures sup', que 250 000 € ont été investis pour mieux stationner sur les parkings, que l'internat qui a été rénové pour héberger des internes des hôpitaux n'est occupé que par une seule personne... »

Histoire de mettre en lumière les problèmes pour y apporter des so-

lutions. Les élus du CHSCT votent le recours à un cabinet d'expertise. Coût : 40 000 €.

APPEL D'OFFRES

Les experts n'auront pas même le temps de prendre la température auprès du personnel des urgences. La direction saisit le TGI pour casser le marché et réclamer un appel d'offres. « La même mésaventure est arrivée au CHSCT de l'hôpital public de Meun, à celui de Calats », relate Richard Verez. À Douai, le TGI donne tort à la direction du centre hospitalier. Qui n'en démord pas en saisissant la cour de cassation. Richard Verez grince des dents : « L'arrêt ne sera pas rendu avant 12 à 18 mois. » Pourquoi cet acharnement juridique ? « Les directions des hôpitaux veulent une jurisprudence. » Le directeur de l'hôpital, Renaud Dogimont y voit quant à lui « un différend portant plus sur la forme que sur le fond ». ■

BERTRAND BUSSIÈRE

UNE DISPARITION COMME POINT DE DÉPART

En juin dernier, la disparition pendant plusieurs jours d'un cadre infirmier des urgences du centre hospitalier avait mis sur la place publique le malaise qui affecte le service (130 salariés y compris les médecins). Un malaise qui se nourrit, selon les syndicats, du surmenage des agents, de l'autoritarisme de certains cadres ainsi que de la réorganisation en cours des urgences... « Claudy Delahaye (le cadre infirmier) n'a toujours pas repris le travail », annonce Richard Verez.